



ANNIVERSAIRE DE L'OUA

Il y a 60 ans était créée l'OUA (l'Organisation de l'Unité Africaine) à Addis-Abeba en Éthiopie, aujourd'hui fort de 55 pays membres. Les principaux objectifs donnés en 1963 étaient d'une part aboutir à la décolonisation de tout le continent et d'autre part mettre fin à l'apartheid. Azali Assoumani, président actuel de l'OUA a émis comme priorité la lutte contre « les changements anticonstitutionnels de pouvoir » qui, malgré la déclaration d'Alger de 1999, ont continué de se multiplier sur le territoire africain ces dernières années. En témoigne les cinq coups d'État en deux ans dans l'espace de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) et notamment la dernière guerre civile qui a éclaté au Soudan en 2023.

DRONE

Suite au décret autorisant l'utilisation de drones équipés de caméras par les forces de l'ordre pour la sécurité des biens et des personnes ainsi que la prévention des atteintes à l'ordre public, le Conseil d'État a été saisi d'une demande de suspension du décret par un particulier et l'ADELICO (l'Association de défense des libertés constitutionnelles). Ceux-ci arguaient que le décret portait « atteinte, de manière suffisamment grave et immédiate, au droit au respect de la vie privée, au droit à la protection des données personnelles, à la liberté d'aller et de venir et à la liberté de manifestation ». Le Conseil d'État a refusé de suspendre le décret considérant que le cadre juridique français est suffisamment protecteur des données et de la vie privée. La juridiction devra se prononcer les prochains mois sur le fond de la légalité du décret.

LPM

Si la dernière loi de programmation militaire pour la période de 2019-2025 s'installait dans une logique de réparation des armées, la LPM 2024-2030, complémentaire, vise à bâtir l'avenir de nos armées face aux nouvelles menaces : le terrorisme, les ruptures technologiques et cybermenaces et enfin les risques de prolifération nucléaire. Le budget prévu pour les armées sur cette période est historique : 413 milliards d'euros soit environ 2% du PIB et 40% d'augmentation par rapport à la dernière LPM. L'Assemblée nationale est actuellement en débats sur l'adoption de la loi pour un vote prévu début juin.

- Pour la troisième fois dans l'histoire du Festival de Cannes, c'est une réalisatrice, (la deuxième française à décrocher ce titre après Julia Ducournau en 2021) Justine Triet, qui a remporté la Palme d'Or pour son film « Anatomie d'une chute ». Le film suit le procès aux assises d'une autrice allemande accusée du meurtre de son mari. On découvre ainsi une justice disséquant le couple, ses amours, ses disputes et surtout ses jeux de pouvoir.
- Suite à la démission du Maire de Saint-Brévin, victime d'un incendie criminel à son domicile, une proposition de loi vient d'être déposée au Sénat pour renforcer la sécurité des élus locaux. L'objectif est notamment d'aggraver les sanctions pénales en cas de violences pour les aligner avec les peines encourues en cas de violences sur une personne dépositaire de l'autorité publique (5 ans de prison et 75 000 euros d'amende au minimum). En 2022, il y a eu plus de 32% d'augmentation par rapport à 2021 de dépôts de plaintes ou de signalements de violences physiques ou verbales à l'encontre d'élus.
- Dominique Simonnot, contrôleur général des lieux de privation de liberté, a alerté dans son dernier rapport annuel d'activité, sur les conditions de détention déplorable des prisonniers. Selon le rapport, la surpopulation carcérale a connu une nette aggravation en 2022 avec un taux d'occupation moyen de 142% des prisons. Selon elle, l'état actuel devra être modifié si la France ne veut pas encourir une nouvelle condamnation européenne.
- Gérald Darmanin a demandé aux préfets d'interdire toutes les manifestations de l'ultradroite suite à la marche organisée par le Comité du 9 mai. S'il semble délicat d'interdire toutes les manifestations instaurées par un courant politique spécifique (l'éventuel trouble à l'ordre public devant être étudié au cas par cas), le Gouvernement pourrait dissoudre les associations les plus problématiques comme cela avait été fait en 2021 avec Génération identitaire.
- En 2022, la France a attiré 1725 projets d'investissements étrangers, soit 7% de plus que l'année précédente. Ces projets auraient permis de maintenir et créer quelques 60 000 emplois. Les trois plus grands pays investisseurs en France sont d'abord les États-Unis, puis l'Allemagne et enfin l'Angleterre avec comme domaine de prédilection l'industrie.
- L'état américain du Montana a promulgué une loi visant à bannir l'application TikTok sur son territoire. En cause, de nombreux élus américains soupçonnent la plateforme de vidéos d'être une porte d'entrée pour l'espionnage chinois. TikTok a décidé de poursuivre en justice le Montana pour violation de la Constitution des États-Unis notamment sur le premier amendement garantissant la liberté d'expression.
- Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu a annoncé que les personnes séropositives pourront désormais intégrer l'armée. L'arrêté, sur proposition du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a vocation à s'appliquer à la gendarmerie, aux sapeurs-pompiers et à l'ensemble des forces armées. Cette décision intervient quelques mois après l'autorisation des personnes porteuses du VIH à devenir policier.
- Selon un rapport de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), le nombre de déplacés dans le monde a augmenté de 20% par rapport à 2021 atteignant ainsi les 71 millions. Les trois quarts des personnes déplacées dans le monde vivent dans 10 pays, à savoir la Syrie, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Ukraine, la Colombie, l'Éthiopie, le Yémen, le Nigeria, la Somalie et le Soudan.